

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

AO n° 16/2015 du 13 octobre 2015 à 10H00  
(CPS)

Appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux :

ACHAT ET INSTALLATION DE MATERIEL DE CUISINE.

## CHAPITRE PREMIER : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Article 1 : objet du marché

Article 2 : consistance des prestations de services

Article 3 : documents constitutifs du marché

Article 4 : référence aux textes généraux et spéciaux applicables au marché

Article 5 : validité et délai de notification

Article 6 : délai d'exécution

Article 7 : nantissement

Article 8 : sous-traitance

Article 9 : nature des prix

Article 10 : révision des prix

Article 11 : cautionnement

Article 12 : assurances-responsabilité

Article 13 : droits de timbres et d'enregistrement

Article 14 : garantie

Article 15 : retenue de garantie

Article 16 : réception provisoire

Article 17 : modalités de règlement

Article 18 : pénalités de retard

Article 19 : résiliation du marché

Article 20 : lutte contre la fraude et la corruption

Article 21 : règlement des différends et litiges

Article 22 : cas de force majeure

Article 23 : avance au titulaire du marché

## CHAPITRE II : CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Article 24 : liste des ouvrages principaux constituant la masse des travaux

**Préambule du cahier des prescriptions spéciales**

Marché passé par appel d'offres ouvert sur offres de prix en application En application de l'article 7, de l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et de l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

**ENTRE**

Le Ministère de la Communication représenté par Monsieur Driss MAKKOUDI Directeur des Ressources Humaines et Financières.

Désigné ci-après par le terme "maître d'ouvrage",

**D'UNE PART**

ET

M. ....qualité

.....

Agissant au nom et pour le compte de.....en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social ..... Patente n°

.....

Registre de commerce de ..... Sous le

n°.....

Affilié à la CNSS sous n°

.....

Faisant élection de domicile au

.....

.....

Compte bancaire n° (*RIB sur 24 positions*).....ouvert auprès

de.....

.....

Désigné ci-après par le terme « prestataire ».

**D'autre part**